

Etudes et documents

Numéro spécial

**Programme de développement de
la statistique cantonale 1997-2000**

Sommaire

Introduction

Cadre général

Lignes de forces

Buts généraux

Projets statistiques, par type et domaine

Projets statistiques régionaux

Projets statistiques de la Confédération

Autres propositions

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DEEE – Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

Principaux modes de diffusion :

Publications

Voir liste en page 4 de couverture

Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

Télécopieur

022 / 736 29 45

Centre de documentation

Ouvert au public de 13 h 45 à 17 h 30

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Rédaction	
Responsable de la publication	Jean-Emile Neury Directeur
Auteur	Dominique Frei
Réalisation, administration	
Composition	Erika Tramoni
Mise en page	Noëlle Micard
Commandes, abonnements	Tél. 022 / 787 67 07
Prix	15 F
Tirage	350 exemplaires
Impression	Steffen SA, Genève
©	OCSTAT, Genève 1998. Reproduction autorisée avec mention de la source

Etudes et documents

Numéro spécial

**Programme de développement de
la statistique cantonale 1997-2000**

Table des matières	Page
Avertissement	2
Résumé	3
Introduction	5
1. Cadre général	7
2. Lignes de forces	14
3. Buts généraux	15
4. Projets statistiques, par type et domaine	19
5. Projets statistiques régionaux en cours ou prévisionnels	37
6. Projets statistiques de la Confédération avec impact cantonal - programme pluriannuel 1995-1999, situation 1997	39
7. Principales demandes et propositions non prises en considération	45
Liste des abréviations	47

Avertissement

Le programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000 a été approuvé par le Conseil d'Etat le 1^{er} avril 1998. Ce document exprime, pour la première fois, la politique statistique du canton.

L'article 10 de la loi sur la statistique publique cantonale, du 11 mars 1993 (B 4 40), ci-après loi, prévoit que l'OCSTAT élabore et met à jour régulièrement un programme pluriannuel de développement de la statistique cantonale, lequel est soumis pour approbation au Conseil d'Etat.

En effet, à l'échelon du canton, l'OCSTAT est l'organe central spécialisé en matière statistique. Il est notamment chargé d'assurer la coordination de la statistique cantonale et d'entretenir les relations nécessaires aux niveaux fédéral et régional, de réaliser les principales enquêtes statistiques dans le canton, de gérer, stocker et documenter les informations statistiques cantonales et d'en assurer la diffusion (cf. article 7 de la loi).

Selon l'article 10 de la loi, le programme pluriannuel est publié dans le rapport de gestion du Conseil d'Etat. Pour des raisons pratiques, il a semblé préférable d'en faire un document spécifique de la collection *Etudes et documents*, éditée par l'OCSTAT.

Cette publication est adressée aux principaux destinataires du rapport de gestion ainsi qu'aux principaux partenaires du système statistique public cantonal.

Résumé

La loi sur la statistique publique cantonale, du 11 mars 1993 (B 4 40) prévoit que l'OCSTAT prépare et tient à jour un programme pluriannuel de développement de la statistique cantonale, qui doit être approuvé par le Conseil d'Etat. Le Programme 1997–2000 est le premier du genre pour le canton de Genève.

Expression de la *politique statistique* du canton, le Programme pluriannuel de développement de la statistique cantonale est :

- un *instrument de planification* des activités statistiques, qui permet d'exprimer des priorités, d'anticiper des besoins, de définir, de façon prévisionnelle, le cadre de la production et de la diffusion de l'information statistique;
- un *moyen d'information* qui s'adresse aux divers partenaires du système statistique public;
- un *instrument de coordination* de l'activité statistique, qui doit contribuer à prévenir des travaux réalisés à double ou en parallèle, de rechercher la cohérence et l'harmonisation des informations statistiques, de garantir le respect d'exigences méthodologiques minimales et de vérifier que la collecte des données ne charge pas trop lourdement les fournisseurs de données.

Le Programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000 distingue des :

- *lignes de force*, qui constituent les orientations générales valables pour les moyen et long termes; celles-là sont au nombre de trois;
- *buts généraux*, qui concrétisent les lignes de force et expriment les priorités définies par le programme; ces buts sont au nombre de 10;
- *projets statistiques*, d'importance variable, qui sont au nombre de 122. Parmi ceux-là, 84 sont de *nature thématique* (ils portent sur un domaine particulier de l'information statistique); 15 sont de *nature transversale* (lesquels concernent principalement la diffusion de l'information statistique) et 23 sont de *nature organisationnelle*.

Les *lignes de force* visent à :

1. Consolider la production de l'information statistique et rationaliser sa diffusion.
2. Orienter les activités et prestations en fonction des besoins des utilisateurs (c'est-à-dire de la demande); en conséquence, adapter l'offre de prestations aux besoins des divers types d'utilisateurs et de clients.
3. Renforcer les processus de coopération engagés aux échelons cantonal, régional (notamment avec le canton de Vaud) et fédéral.

Les *buts généraux* retenus sont les suivants :

1. Développer, en lien avec la Confédération, l'information statistique dans les domaines de la santé, du social et de l'environnement et la consolider dans les autres domaines, notamment celui de l'emploi et de la population active.
2. Préciser la politique de diffusion en fonction des différents types d'utilisateurs et de clients de l'Office (produits, supports, tarifs).

3. Recourir aux nouveaux canaux d'information (Internet, Cédérom, etc.) dans le domaine de la diffusion notamment.
4. Automatiser la production des «produits de diffusion».
5. Développer l'offre de services en information statistique (prestations «sur mesure»).
6. Développer et resserrer la coordination statistique au sein de l'Administration cantonale.
7. Approfondir la coopération Vaud–Genève.
8. Poursuivre la collaboration transfrontalière avec la Direction régionale de l'INSEE Rhône-Alpes et veiller à son élargissement (cantons de Vaud et du Valais).
9. Moderniser et adapter la gestion et l'organisation de l'OCSTAT.
10. Poursuivre l'expérience pilote de «Nouvelle gestion publique» et veiller à élargir les modes de financement de l'Office.

De plus, le Programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000 tient largement compte de la coopération statistique instaurée entre les cantons de Vaud et de Genève et de la forte intégration des activités statistiques entre la Confédération et les cantons. Ces aspects sont développés dans la partie du programme de développement consacrée à son *Cadre général*. En outre, les *Projets statistiques régionaux* et les *projets statistiques de la Confédération avec impact cantonal* font l'objet de parties spécifiques du programme de travail.

Pour l'élaboration du programme, l'OCSTAT a consulté les divers services concernés, en particulier le Service de la recherche en éducation (SRED). Il s'est également appuyé sur les avis du Conseil de la statistique cantonale (CSC).

Introduction

Premier programme pluri-annuel

Le «Programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000» est le premier programme statistique pluriannuel élaboré pour le canton de Genève. La mise au point et la tenue à jour d'un tel instrument se fondent sur la loi sur la statistique publique cantonale, du 11 mars 1993 (B 4 40).

Planification, coordination, information, transparence sont les buts du programme ...

Le programme pluriannuel a pour but de *définir de façon prévisionnelle le cadre de la production et de la diffusion de l'ensemble des statistiques officielles* produites ou valorisées dans le canton. Devant être approuvé par le Conseil d'Etat, il exprime la *politique statistique du canton* et constitue un *instrument de planification et de coordination* des activités statistiques. C'est aussi un *moyen d'information pour les partenaires* de la statistique publique, qu'ils soient fournisseurs de données ou utilisateurs d'informations statistiques. Enfin, il contribue à assurer la *transparence des activités statistiques* existantes et prévues. Cette transparence est particulièrement utile pour une *fonction transversale de l'Etat*, car celle-ci intéresse et sollicite les divers départements et unités administratives de l'Etat ainsi que les communes et leur fournit des prestations statistiques diversifiées.

... élaboré par l'OCSTAT

L'OCSTAT a préparé le programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000 en tant que *service central et spécialisé*, dont la mission principale est d'assurer la *gestion de la fonction statistique cantonale*. A cette fin, il doit accomplir les tâches de planification et de coordination en plus des activités de production, de gestion des données et de diffusion des informations statistiques.

Un programme évolutif et perfectible

Premier du genre, ce programme est sans conteste perfectible. Des améliorations pourront être apportées *en 1999*, lors de sa *première mise à jour* (il est prévu d'effectuer des révisions partielles tous les deux ans), puis en 2000, lors de la préparation du *deuxième programme de développement qui couvrira la période 2001–2005*. Les expériences acquises à l'occasion du premier exercice, la mise au point de divers instruments de gestion ainsi qu'une coordination plus poussée constitueront des atouts supplémentaires pour son élaboration.

En Suisse et dans le canton de Vaud, des instruments comparables

Au niveau fédéral, un «*Programme de développement de la statistique fédérale*» est établi sous la direction de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et entre dans le cadre du *programme de législature du Conseil fédéral*. Le premier programme pluriannuel de la statistique fédérale couvre la période 1995–1999. A l'échelon cantonal, l'*Etat de Vaud*, par l'intermédiaire du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), tient à jour, annuellement, un «*Plan statistique cantonal*», qui couvre une période de 18 mois.

Programme structuré : des orientations générales aux projets particuliers ...

Le programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000 est organisé en *trois niveaux*, qui vont du *général au particulier* et qui couvrent des *horizons temporels différents*. Au nombre de trois, les *lignes de force* visent le long terme. Les 10 *buts généraux* concernent le moyen terme, les 122 *projets* retenus concernent des activités dont le développement constitue des objectifs de court ou moyen termes. D'importance variable, 84 de ces projets concernent des *domaines particuliers* de l'information statistique, 15 des *domaines multiples* et 23 sont de *nature organisationnelle*.

... avec indication des projets régionaux et transfrontaliers ainsi que des projets fédéraux

Une première partie de la présentation du programme de développement de la statistique cantonale en fixe le *cadre général*. Les trois volets suivants présentent successivement les lignes de force, les buts généraux et les projets statistiques. Aux projets cantonaux, c'est-à-dire à ceux qui sont maîtrisés au niveau cantonal, s'ajoutent des *projets statistiques régionaux* dont la réalisation se fait en partenariat, principalement avec le SCRIS dans le cadre de la coopération statistique Vaud-Genève, ou avec la Direction régionale de l'INSEE Rhône-Alpes dans le cadre d'une collaboration transfrontalière. Le programme cantonal est complété, à titre d'information, par les *projets statistiques de la Confédération* qui ont un impact cantonal; figurant dans le programme pluriannuel élaboré par l'Office fédéral de la statistique, ces projets contribuent en effet à l'information statistique du canton.

Les propositions écartées ne sont pas oubliées

Par souci de transparence, les *principales demandes et propositions non retenues* dans le programme pluriannuel sont mentionnées dans une dernière partie. Il importera de *les réexaminer* lors de la préparation du prochain programme pluriannuel, afin de savoir si elles sont toujours d'actualité.

Un développement mesuré et raisonnable

Ambitieux, stimulant mais ne satisfaisant pas tous les besoins d'informations exprimés, le programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000 s'inscrit dans un *contexte budgétaire difficile*. Sa réalisation ne devrait pas nécessiter de ressources budgétaires permanentes nouvelles (hormis celles qui sont exigées pour la préparation et la réalisation d'enquêtes particulières telles que les recensements fédéraux). Les progrès attendus proviendront de gains de productivité dans les activités courantes et du redéploiement de certaines ressources.

Collaboration et appuis

Pour la préparation de ce programme, l'OCSTAT a consulté les divers services concernés, en particulier le *Service de la recherche en éducation* (SRED). Il a également informé le *Conseil de la statistique cantonale* et sollicité son avis, lequel a été tout à fait favorable, et il a tenu compte de ses remarques dans l'élaboration de la version définitive.

1. Cadre général

1. Contexte

1.1 Cadre légal et institutions

*Des dispositions
légales et une
conception moderne
de la statistique*

L'élaboration et la mise à jour régulière d'un programme pluriannuel de développement de la statistique cantonale, approuvé par le Conseil d'Etat, sont prévues par *la loi sur la statistique publique cantonale*, du 11 mars 1993 (B 4 40).

Cette loi définit la statistique publique comme un *service public* qui constitue une fonction particulière de l'Etat, de *nature transversale*. La loi vise à *organiser la statistique cantonale* de manière cohérente, économique et coordonnée dans une perspective d'ensemble. Elle a aussi pour but d'assurer une *collaboration étroite* avec la Confédération, les cantons et la région ainsi que de garantir le *secret statistique*. En application de la loi, l'OCSTAT a été désigné comme *organe central spécialisé en matière statistique*.

*CSC et C2S3
des organes
de concertation et de
coordination*

En lien avec cette loi, le Conseil d'Etat a institué le *Conseil de la statistique cantonale* (CSC), qui a pour fonction d'assurer une *concertation régulière* entre les principaux partenaires de la statistique cantonale, et la *Commission consultative de statistique socio-sanitaire* (C2S3), qui réunit des représentants des principaux *partenaires du système socio-sanitaire*, fournisseurs ou utilisateurs de données statistiques. Ces organes ont contribué utilement aux activités de coordination de la statistique cantonale.

1.2 Collaboration régionale

*Coopérations trans-
frontalière ...*

En 1994, la *Direction régionale de l'INSEE Rhône-Alpes* et l'OCSTAT ont signé une convention de coopération qui fixe le *cadre général de la collaboration* entre les deux offices, détermine le *mode de coordination* des activités et définit une série d'*actions communes*. Cette coopération s'est notamment manifestée par l'édition de l'*Atlas du bassin genevois – l'Espace franco-valdo-genevois* en 1994 et l'élaboration de *«Projections démographiques 1990–2020 pour l'Espace franco-valdo-genevois»* en 1995; d'autres travaux sont en cours de réalisation.

1.3 Coopération statistique Vaud-Genève

... et intercantonale

En automne 1995, la République et canton de Genève et l'Etat de Vaud ont signé une Convention de coopération dans le domaine de la statistique publique qui a pour but la mise en œuvre d'une vision et d'une stratégie communes dans le domaine de la statistique publique, qui tiennent compte de la réalité de la région lémanique, des besoins des deux cantons et des projets de la Confédération.

La coopération instituée vise en particulier à :

- réduire les coûts en évitant le travail à double et les redondances de toutes sortes par la recherche d'économies d'échelle et la rationalisation des processus de travail;
- produire et diffuser des informations comparables à l'échelle des cantons de Genève et de Vaud, voire de la région lémanique;
- harmoniser les systèmes d'information statistique cantonaux;
- rechercher des solutions informatiques communes;
- harmoniser les choix méthodologiques et techniques utilisés pour produire l'information statistique;
- harmoniser les procédures de travail de même que la documentation des activités et des résultats statistiques;
- harmoniser les politiques de diffusion;
- harmoniser les prises de position à l'égard de la Confédération.

Des réalisations multiples et d'importance

Divers projets ont déjà été réalisés en commun tels que

- la *participation intégrée Vaud-Genève* à l'*Enquête suisse sur la population active de 1997*, qui permet d'augmenter la fiabilité de ses résultats tout en réalisant une économie financière et de mettre en commun les compétences des deux Offices dans l'analyse des résultats;
- la publication des résultats des enquêtes suisses sur la population active réalisées de 1991 à 1995 sous le titre «*Vaudois et Genevois au travail*» (avril 1997);
- la réalisation d'un *Mémento statistique Vaud-Genève* (novembre 1997);
- l'analyse commune des *résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995* (à paraître);
- le démarrage d'une collaboration informatique étroite, qui vise à *partager l'infrastructure et les outils de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE)*, élaborée par le canton de Vaud.

PISE : une gestion moderne, intégrée et globale des données à des fins statistiques

Recourant à des conceptions et à des techniques informatiques de pointe, PISE est un *ensemble de moyens informatiques intégrés* qui a pour fonction *d'accueillir toutes les données chiffrées* présentant un intérêt dans le domaine statistique et de les *gérer de façon homogène*, d'entente avec les partenaires concernés. La gestion des données recouvre leur contrôle, leur exploitation, leur documentation, leur traitement, leur diffusion et leur archivage. PISE permet de *produire périodiquement ou «à la carte», de façon conviviale, des statistiques* à des fins d'information, d'analyse et de synthèse et de les transférer sur d'autres supports.

Utilisation conjointe VD-GE de PISE : un facteur de coordination capital intra et intercantonal

La collaboration instituée entre le SCRIS et l'OCSTAT pour l'implantation de PISE permet de *gérer, ensemble en un seul lieu, des données communes ou homogènes* pour les deux cantons (exemple : données relatives au chômage, résultats de recensements fédéraux, résultats du commerce extérieur), ou encore, *de façon coordonnée sur deux sites, des données partiellement ou totalement spécifiques* à chaque canton (exemple : données relatives aux établissements de santé), tout en *partageant* – c'est-à-dire «en divisant par deux» – *les frais de développement*.

L'implantation concertée de PISE constitue un progrès capital pour la mise à disposition de l'information statistique auprès des utilisateurs spécialisés notamment, et un facteur déterminant pour la coordination statistique à l'intérieur de chacun des cantons ainsi qu'entre les deux cantons.

1.4 Statistique fédérale

Le Programme pluriannuel de la statistique fédérale : un cadre de référence

A l'échelon fédéral, les années 1994–1996 ont été marquées par diverses réflexions de fond menées dans le prolongement de l'entrée en vigueur de la loi sur la statistique fédérale, en 1993. Elles se sont notamment exprimées dans le *Programme pluriannuel de la statistique fédérale* pour les années 1995–99¹ ainsi que par la mise sur pied de diverses *structures de conduite et d'accompagnement de projets*. Compte tenu de l'intégration assez large de la statistique régionale dans la statistique fédérale, le *Programme fédéral influence fortement celui du canton*.

Une coordination encore lacunaire à l'échelon fédéral

En outre, l'OCSTAT a pu tenir compte des expériences faites par l'OFS lors de la préparation du programme fédéral et des divers enseignements tirés lors de sa mise en œuvre. Une des lacunes qui est maintenant largement reconnue à l'échelon de la Confédération est l'*insuffisance persistante de la coordination entre les divers producteurs de statistiques* ainsi qu'*entre les diverses statistiques elles-mêmes*.

1.5 Coordination statistique

A Genève, la coordination progresse dans les domaines statistiques en développement : social, santé, mais ...

Depuis quelques années, un effort particulier porte, à Genève, sur les statistiques sociales et sanitaires pour lesquelles une coordination étroite se développe entre le Département de l'action sociale et de la santé, les établissements publics médicaux et l'OCSTAT. Toutefois, comme à l'échelon fédéral, des *améliorations en matière de coordination peuvent être envisagées* en matière de production, de traitement et de diffusion statistiques ainsi que dans le partage d'instruments communs tels que PISE.

¹ Le Programme pluriannuel de la statistique fédérale pour les années 1995 – 1999 est publié dans la série «Statistique de la Suisse», de l'Office fédéral de la statistique (OFS), Berne, 1996. Cette publication est complétée par une «Version intégrale», ayant le même titre, à disposition auprès de l'OFS.

1.6 Modernisation de l'Etat

*Réforme de l'Etat :
ouverture, décloi-
sonnement et inser-
tion des fonctions
transversales*

Dans les réflexions faites dans le cadre de l'«Audit global de l'Etat de Genève» et, à sa suite, dans «La réforme de l'Etat de Genève», la statistique est reconnue comme une des *fonctions transversales* de l'Etat dont l'insertion et l'articulation avec les divers domaines d'action de l'Etat doivent être définies dans la perspective d'«une administration ouverte, décloisonnée et articulée en réseaux». Rappelons que l'audit n'a pas porté sur la fonction statistique car l'OCSTAT, qui est chargé de sa gestion, participe à l'expérience de Nouvelle gestion publique (NGP).

*L'expérience de la
NGP correspond aux
conceptions
modernes du service
public en matière
statistique et favorise
son adaptation*

Dès 1998, l'OCSTAT participera effectivement à l'expérience de Nouvelle gestion publique. Il s'engage à fournir une gamme de prestations clairement définies en respectant une enveloppe financière globale qui lui est attribuée et en satisfaisant divers critères de qualité ou de performance; en contrepartie, il bénéficie d'une certaine autonomie de gestion, financière notamment. La préparation de cette expérience a permis d'identifier et de définir avec précision l'ensemble des prestations offertes, d'analyser les processus de production des prestations, d'estimer leurs coûts, de mettre sur pied des instruments de gestion (dits de pilotage) afin de gagner en efficacité et en efficience.

Il sera possible de distinguer les informations statistiques de base, qui sont des biens collectifs dont l'accès gratuit est offert à tous, des prestations spécifiques, dont les usagers doivent supporter tout ou partie des coûts, de connaître de façon beaucoup plus précise la demande et les besoins des utilisateurs d'informations afin de passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande².

2. Contenu du programme

2.1 Buts du programme

Expression de la *politique statistique* du canton, le programme pluriannuel de développement de la statistique cantonale est :

*Instrument de plani-
fication
intégrant d'indispens-
sables
anticipations*

- un *instrument de planification des activités statistiques* car il permet d'exprimer des priorités, d'anticiper des besoins, de définir de façon prévisionnelle le *cadre général* de la production, de l'exploitation et de la diffusion de l'information statistique; ces anticipations sont particulièrement utiles dans le domaine statistique en raison des *délais toujours importants nécessaires à la mise en place de nouveaux instruments d'observation* et à l'*adaptation de relevés existants*;

² Cette évolution est constatée dans la plupart des institutions statistiques publiques d'Europe et d'Amérique du Nord.

- Moyen d'information garantissant la transparence* – un *moyen d'information qui s'adresse aux divers partenaires du système statistique public*, quel que soit leur degré d'association à ce dernier, qu'il s'agisse d'autorités politiques, de communes, d'administrations publiques, de partenaires sociaux, d'associations et de groupes d'intérêts divers, d'entreprises ou de particuliers, qui sont appelés à fournir des données lors d'enquêtes ou à utiliser des résultats statistiques;
- Instrument de coordination remplissant 4 buts principaux* – un *instrument de coordination de l'activité statistique* car il permet *a)* de prévenir et d'éviter des travaux réalisés à double ou en parallèle, *b)* de rechercher la cohérence et l'harmonisation des informations statistiques en favorisant le recours à des concepts et des instruments de travail communs ou homogènes, *c)* de s'assurer que les exigences méthodologiques minimales sont respectées dans le domaine de la statistique publique, *d)* de vérifier enfin que la collecte des données respecte les principes de proportionnalité et de subsidiarité, tels qu'ils sont mis en œuvre dans la loi sur la statistique publique cantonale³.

2.2 Thèmes et définitions

Des orientations générales aux travaux courants et des intentions aux projets : concepts et terminologie

Dans le programme pluriannuel, on distingue :

- a)* les *lignes de force*, lesquelles correspondent aux orientations générales qui seront suivies;
- b)* les *buts ou objectifs généraux*, lesquels permettent de déterminer et d'exprimer les *priorités* de développement;
- c)* les *projets statistiques*, qui sont de nouveaux produits et/ou de nouvelles prestations statistiques⁴ ou qui, encore, correspondent à des mesures d'organisation;
- d)* les *activités*, lesquelles correspondent à des travaux courants d'une certaine importance.

Les *activités* ne sont mentionnées que pour information dans le programme car elles jouent un rôle passif dans la détermination de son contenu.

Les *projets* (nouveaux) retenus dans le programme doivent être en cours de réalisation ou de préparation ou avoir une probabilité de réalisation forte. Sinon, il s'agit d'*intentions*, de *projets prévisionnels* ou de *projets en attente*. Toutefois, il peut être utile d'en signaler l'existence.

Trois types de projets ...

Les buts généraux et les projets peuvent être de trois types :

- a)* *thématiques* (correspondant à des domaines déterminés⁵);

³ Ces principes sous-tendent l'article 4 (principes de la collecte des données), de la loi sur la statistique publique cantonale.

⁴ Les révisions fondamentales sont assimilées à des projets.

⁵ Les *projets thématiques* sont présentés en fonction de la liste des domaines de la statistique publique cantonale.

- b) *transversaux* (touchant plusieurs domaines ou correspondant à une dimension supplémentaire donnée aux informations concernant un domaine);
- c) *organisationnels* (ayant trait à l'organisation des activités statistiques).

... trois horizons temporels distincts

Les *lignes de force* ont une portée qui s'inscrit dans le *long terme*, les *objectifs généraux* ont un horizon à *moyen terme*, alors que les *projets* concernent les *moyen et court termes*.

La mise à jour biennale du programme pluriannuel de développement de la statistique cantonale ne portera, dans la règle, que sur les projets.

3. Période couverte

3.1 Programme actuel

Le point de départ obéit à une certaine continuité

L'*année de départ* du programme (1997) fait suite à la période couverte par les précédentes priorités fixées pour le développement de la statistique cantonale qui couvraient la période 1991–1995. Elle tient compte également du début effectif du «Programme pluriannuel de la statistique fédérale», qui a été approuvé en mars 1996 par le Conseil fédéral, et qui porte sur la période 1995–1999.

La *période couverte* prolonge celle du programme prioritaire de l'Office cantonal de la statistique approuvé à fin 1994 par le Conseil d'Etat, lequel portait sur les années 1995–1998.

Adaptation et mise à jour

Le programme cantonal se veut *précis pour les deux premières années* et a un caractère *indicatif pour les deux dernières années*. En effet, avec la nouvelle législature, qui porte sur la période 1998–2001, il conviendra de prévoir d'éventuelles adaptations en fonction de la politique fixée par les autorités cantonales. En raison de l'imbrication de la statistique régionale et de la statistique fédérale, une synchronisation avec le programme fédéral s'avérera également utile.

3.2 Programmes futurs

A l'avenir, quelles échéances ?

Lors des prochains exercices, il conviendra de réexaminer le bien-fondé de la mise en phase du programme statistique cantonal avec la législature – cette réflexion est souhaitée aussi à l'échelon fédéral – et de s'interroger sur l'articulation des programmes cantonaux et fédéraux. En outre, le programme genevois et le plan vaudois devront être vraisemblablement harmonisés, dans la mesure du possible.

4. Eléments à disposition pour l'élaboration du programme pluriannuel

Six sources d'information ou de référence

L'élaboration du programme pluriannuel se fonde sur six sources d'informations et d'orientation. Il s'agit :

- 1) du «*Programme pluriannuel de la statistique fédérale pour les années 1995 à 1999*», dont certains projets conditionnent l'activité de l'Office ou permettent de répondre à des besoins d'informations régionaux;
- 2) des *projets en cours de réalisation*, ceux-là sont mentionnés dans divers documents⁶;
- 3) des *projets d'autres services de l'administration*; certains de ces projets ont fait l'objet de *préavis* de l'OCSTAT, d'autres ont été signalés dans l'*inventaire statistique* (fiches B et C) réalisé par l'OCSTAT; dans la règle, ces projets ont été présentés au CSC;
- 4) de *souhais et demandes de partenaires de l'OCSTAT*, lesquels ont été formulés dans le cadre du CSC et/ou de la C2S3 ainsi que dans le cadre de l'«*Enquête auprès des clients et correspondants de l'OCSTAT*» réalisée en collaboration avec l'IDHEAP, en 1996;
- 5) des projets esquissés ou définis dans le cadre de la *coopération statistique Vaud–Genève* ou de la *collaboration transfrontalière* établie avec l'INSEE Rhône-Alpes;
- 6) de *propositions, suggestions et anticipations émises dans le cadre de l'Office*, lesquelles tiennent compte des nombreuses demandes d'informations adressées sous diverses formes à l'OCSTAT.

Avis du CSC

Enfin, l'OCSTAT a informé le CSC et sollicité son avis au sujet des orientations générales et des priorités du programme.

⁶ *Programme de développement pour la statistique cantonale 1991–1995; Programme prioritaire de l'Office cantonal de la statistique*, de novembre 1994, approuvé par le Conseil d'Etat; *Principaux projets statistiques de l'OCSTAT à l'horizon 1995–1996*, document présenté au Conseil de la statistique cantonale (CSC), en mai 1995; *Programmes de travail, octobre 1995 – décembre 1996 et octobre 1996 – décembre 1997*.

2. Lignes de force

Au nombre de trois, les lignes de force constituent des *orientations générales* qui guideront les adaptations et le perfectionnement du système statistique cantonal.

1. Consolider la production de l'information statistique et rationaliser sa diffusion

Une partie importante de la *production statistique des cantons est liée à celle de la Confédération*. Par rapport à d'autres cantons, la production propre à Genève est relativement étendue, bien que nombre de besoins d'information restent insatisfaits.

L'*objectif de consolidation* du système statistique existant figure également en tête du *Programme pluriannuel de la statistique fédérale*, vraisemblablement parce que cantons et Confédération font face aux mêmes difficultés budgétaires. Une *coordination des thèmes et rythme de développement* est indispensable entre ces deux échelons. En effet, une production d'informations statistiques purement cantonale, souvent coûteuse, ne permet pas d'opérer des comparaisons interrégionales, lesquelles sont de plus en plus utiles et demandées.

Consolidation ne signifie ni stagnation, ni démantèlement. Vu la relative pauvreté de l'offre statistique en Suisse et la variabilité des besoins, qui évoluent souvent de façon cyclique, *guère de statistiques peuvent être suspendues ou supprimées*. En revanche, nombre de statistiques doivent être revues pour s'adapter tant aux *changements des domaines qu'elles observent* qu'aux *modifications des besoins d'information* des utilisateurs (exemple : le domaine de l'emploi). D'autres statistiques, nouvelles, doivent être mises sur pied, notamment dans les domaines de la santé et du social.

La *rationalisation de la production et de la diffusion* des informations statistiques, qui est favorisée par le progrès technique, peut contribuer à dégager quelques ressources pour faire face aux besoins nouveaux.

2. Orienter les activités et prestations en fonction des besoins des utilisateurs (c'est-à-dire de la demande); en conséquence, adapter l'offre de prestations aux besoins des divers types d'usagers et de clients

La statistique publique constitue un service public qui offre un *ensemble varié de prestations à divers types d'utilisateurs* : prestations générales ou données de base pour une large gamme d'usagers (de l'étudiant au chef d'entreprise; du citoyen à l'homme politique); produits spécialisés constitués d'ensembles de données confectionnés sur mesure, études particulières pour une clientèle professionnelle; conseils et expertises dans des domaines particuliers. Il est nécessaire d'*identifier les divers types de besoins et d'utilisateurs* afin

- d'assurer un *accès* aux informations statistiques *adapté en fonction des besoins*;
- de mettre les informations à disposition sur des *supports adéquats* (informations sur papier relayées par la presse, brochures, disquettes, Internet);
- de traiter de façon automatisée les *demandes banales* grâce à une *standardisation* et à une *normalisation des produits statistiques*, pour *dégager les ressources nécessaires* afin de répondre à des *problématiques complexes* qui exigent la mobilisation de diverses sources et l'assemblage de résultats statistiques multiples.

L'offre de services statistiques doit pouvoir s'adapter aux besoins changeants des usagers et être ciblée, fiable et professionnelle.

3. Renforcer les processus de coopération engagés aux échelons cantonal, régional (notamment avec le canton de Vaud) et fédéral

L'extension et l'approfondissement de la coopération statistique avec le canton de Vaud est *une des caractéristiques majeures du développement des activités statistiques du canton*. L'élargissement de l'implantation de PISE à divers domaines de la statistique (emploi, santé, social, justice, etc.) constitue une pièce maîtresse de la coopération; cette *extension favorise l'intégration des activités statistiques* et un *développement globalement plus économique* de celles-ci.

La *coopération entre les cantons et la Confédération* entre dans une nouvelle phase à la suite d'une redéfinition des buts et du fonctionnement de l'organe de coordination entre les cantons, les communes et la Confédération (REGIOSTAT). Il est notamment prévu

- de développer la *coordination entre le système fédéral et les systèmes régionaux de statistique* en vue de la *construction d'un système statistique suisse intégré*, en promouvant la coopération pour toutes les activités statistiques (organisationnelles ou thématiques);
- d'*intégrer les régions dans les réflexions* concernant l'évolution du système statistique au niveau suisse *aussi bien pour des questions thématiques qu'organisationnelles* (juridiques, techniques et institutionnelles; par exemple : recours aux nouveaux médias, commercialisation et tarification des prestations, perfectionnement professionnel, systèmes de communication entre offices de statistique, etc.);
- d'*associer les cantons* à l'élaboration et à la mise en œuvre des *projets statistiques* qui les concernent;
- de *partager de façon plus poussée les compétences professionnelles* entre Confédération et cantons.

Moins approfondie de par sa nature, la *collaboration transfrontalière* s'intensifiera. Vraisemblablement, elle s'étendra plus fréquemment aux diverses entités qui constituent le Conseil du Léman (Genève, Valais, Vaud; Ain, Haute-Savoie).

3. Buts généraux

Au nombre de dix, les *buts généraux concrétisent les lignes de force* et expriment les *priorités définies* pour le programme de développement de la statistique cantonale 1997–2000. Ces priorités se traduisent dans les divers projets statistiques qui sont présentés au chapitre 4. C'est pourquoi, ces buts généraux ne seront que brièvement commentés.

1. Développer, en lien avec la Confédération, l'information statistique dans les domaines de la santé, du social et de l'environnement et la consolider dans les autres domaines, notamment celui de l'emploi et de la population active

Plus d'une *quinzaine de projets* concerne les domaines de la *santé* et du *social* et de *l'environnement* pour lesquels l'information statistique est particulièrement lacunaire, en Suisse et à Genève, alors que les demandes d'informations à des fins de planification, de prise de décisions et d'évaluation sont, au contraire, considérables.

Afin de pouvoir disposer de données comparatives, et pour prévenir les risques de travaux développés en parallèle (coûts à double et résultats incompatibles), la *collaboration avec la Confédération doit être favorisée*. Toutefois, cette exigence ne doit pas bloquer ou ajourner trop longtemps la satisfaction des besoins d'informations du canton.

A l'échelon du canton, une étroite collaboration est nécessaire, notamment dans le *domaine de la santé*, afin d'éviter des *redondances* et un *éparpillement* inefficace de ressources.

Avec la persistance du chômage et la restructuration continue des activités économiques, les besoins d'un suivi régulier du *marché du travail* et de *l'emploi* se renforcent et se diversifient. Il convient d'assurer une meilleure description des évolutions de l'emploi, d'améliorer l'exploitation des sources de données à disposition, de les compléter et de veiller à l'harmonisation des résultats statistiques.

2. Préciser la politique de diffusion en fonction des différents types d'usagers et de clients de l'office (produits, supports, tarifs)

Les *utilisateurs d'informations statistiques* sont *nombreux et variés*. Ils peuvent utiliser l'information à des fins personnelles ou commerciales, demander des données banales ou commander des travaux complexes.

La satisfaction de la demande passe par des *prestations diversifiées et adaptées aux besoins*. Les informations statistiques doivent être communiquées sous *différentes formes* (tableaux, graphiques, textes, etc.), au moyen de *supports variés* (lettres, télécopies, disquettes, Internet, etc.) choisis de façon adéquate pour assurer un *rapport coût / satisfaction optimal*.

La *tarification des travaux statistiques* particuliers (en réponse à des demandes lourdes) doit permettre d'en *couvrir le coût* et d'assurer une *égalité de traitement* entre les usagers.

3. Recourir aux nouveaux canaux d'information (Internet, Cédérom, etc.) dans le domaine de la diffusion notamment

Sur le site *Internet de l'Etat de Genève*, un «domaine» statistique sera développé sous l'appellation «*Statistique – Genève*» dans lequel figureront notamment les données et informations fournies par l'OCSTAT sous l'intitulé «OCSTAT – Genève, Office cantonal de la statistique».

L'utilisation de nouveaux supports et canaux d'informations doit se développer autant que possible de *manière coordonnée* avec l'Office fédéral de la statistique et d'autres offices régionaux de statistique, afin d'*offrir des solutions harmonisées et homogènes*.

Par ailleurs, les divers services de statistique du pays seront reliés par un réseau de communication STATNET, qui servira à échanger des informations de nature professionnelle dès 1998. Il s'agit là d'un projet pilote de la Confédération.

4. Automatiser la production des « produits de diffusion »

Les techniques actuelles permettent de réaliser de façon quasi automatique des publications périodiques constituées de tableaux et de graphiques. L'efficacité de cette automatisation doit permettre d'étoffer l'offre de produits de diffusion afin de mieux satisfaire la demande ou de dégager des ressources pour d'autres activités.

Le développement de «*produits statistiques standard*» destinés à répondre à des demandes fréquentes, de nature professionnelle, la *mise à disposition sur disquette des publications régulières* de données chiffrées correspondent également à cette orientation.

5. Développer l'offre de services en information statistique (prestations « sur mesure »)

En «automatisant» la satisfaction des demandes simples, répétitives ou standard, il est possible de *dégager des compétences* pour répondre de façon plus personnalisée à des *besoins d'informations statistiques complexes*, que l'on pourrait qualifier de «prestations à haute valeur ajoutée».

6. Développer et resserrer la coordination statistique au sein de l'Administration cantonale

Comme à l'échelon fédéral, la coordination statistique au sein de l'administration mérite d'être améliorée afin de *mieux partager des ressources et des savoir-faire*, de *mettre à disposition de manière homogène les informations statistiques*, de garantir des points et des procédures d'*accès uniques* pour les utilisateurs, d'*offrir une gamme de publications harmonisées*. Tout en assurant un service vraisemblablement meilleur aux usagers, ces évolutions doivent permettre de *réaliser des économies d'échelle* à l'échelon de l'Etat dans son ensemble.

Les *progrès techniques*, qui modifient les instruments de traitement et de diffusion (implantation de PISE; «Statistique – Genève» sur le site Internet de l'Etat de Genève), favoriseront aussi cette orientation.

7. Approfondir la coopération Vaud–Genève

Comme indiqué au chapitre 1, la coopération statistique Vaud-Genève se développe et ses principaux objectifs sont mis en œuvre. Les conditions de cette coopération sont réunies puisqu'il y a volonté *d'harmoniser le développement et le contenu des systèmes d'informations statistiques cantonaux* ainsi que leur *mode d'organisation*, de faire converger les *moyens techniques dédiés à la statistique*, de *répartir les tâches entre les parties* en fonction de leurs compétences et de leurs ressources, enfin, de *rechercher systématiquement des solutions communes* de préférence à des solutions cantonales.

8. Poursuivre la collaboration transfrontalière avec la Direction régionale de l'INSEE Rhône-Alpes et veiller à son élargissement (cantons de Vaud et du Valais)

La coopération transfrontalière dans le domaine statistique a déjà débouché sur des réalisations concrètes mentionnées au chapitre 1. Les nouveaux projets régionaux sont présentés dans le chapitre 6.

9. Moderniser et adapter la gestion et l'organisation de l'OCSTAT

La modernisation et l'adaptation de la gestion de l'OCSTAT constituent un processus qui tient compte des *«Réflexions internes de l'Office»*, de l'expérience pilote de *«Nouvelle gestion publique»*, de la réorganisation de l'informatique de l'Etat (*projet «Symphonie»*), des conclusions de l'*«Audit de l'Etat»* et des propositions qui lui font suite. Ce processus sera également influencé par les réflexions en cours sur les *fonctions transversales* à l'Etat de Genève et l'amélioration de la *coordination statistique* au sein de l'administration.

10. Poursuivre l'expérience pilote de « Nouvelle gestion publique » et veiller à élargir les modes de financement de l'Office

La *poursuite de l'expérience* de «Nouvelle gestion publique» est conditionnée par le succès de ses premières étapes, puisqu'elle est réversible. Avec la mise en place de cette expérience, l'OCSTAT dispose d'une relative autonomie de gestion et de divers *instruments de mesure* qui fournissent des informations utiles pour essayer de rechercher de *nouveaux modes de financement* de l'Office, lesquels *compléteraient les ressources* qui lui sont actuellement attribuées.

4. Projets statistiques, par type et domaine

I. Projets thématiques selon le domaine

	page
1. Espace et environnement	21
2. Population	22
3. Emploi et vie active	22
4. Santé	23
5. Enseignement, formation, recherche (SRED)	35
6. Culture et loisirs	24
7. Entreprises et établissements	24
8. Agriculture	25
9. Energie	25
11. Construction et logement	25
12. Distribution et commerce	27
13. Hôtellerie et tourisme	27
14. Transport et communications	27
16. Secteur international	27
19. Salaires, revenus et prestations sociales	28
21. Finances publiques	28
22. Prix	29
24. Conjoncture	30
25. Vie publique et politique	30

II. Projets transversaux

1. Diffusion des résultats statistiques	31
2. Données localisées	31
3. Divers	32

III. Projets organisationnels

1. Système d'information statistique pour Genève (SISatG)	33
2. Politique de production/diffusion de tableaux statistiques	33
3. Organisation de l'Office	34
4. Politique de diffusion	34
5. Formation	35
6. Financement de l'Office	35

4. Projets statistiques, par type et domaine

Remarque liminaire

La liste des projets retenus est présentée selon l'Office maître d'œuvre (l'OCSTAT ou le SRED) et par type de projets. Sur les 122 projets, 84 sont de nature thématique, 15 de nature transversale et 23 de nature organisationnelle. L'importance des divers projets est extrêmement variable. Les projets thématiques se rapportent à 19 (des 26) domaines de la statistique publique cantonale.

La description de chaque projet est assortie d'un degré de priorité, sachant que les projets non ou peu prioritaires ne sont pas sélectionnés, de l'indication de la charge de travail prévisible, du recours à l'informatique afin d'aider à la planification des besoins en la matière, des collaborations avec d'autres services, dont l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Table des matières	page	page
A. OCSTAT		
I. Projets thématiques selon le domaine		
1. Espace et environnement	21	
2. Population	22	
3. Emploi et vie active	22	
4. Santé	23	
6. Culture et loisirs	24	
7. Entreprises et établissements	24	
8. Agriculture	25	
9. Energie	25	
11. Construction et logement	25	
12. Distribution et commerce	27	
13. Hôtellerie et tourisme	27	
14. Transport et communications	27	
16. Secteur international	27	
19. Salaires, revenus et prestations sociales	28	
21. Finances publiques	28	
22. Prix	29	
24. Conjoncture	30	
25. Vie publique et politique	30	
II. Projets transversaux		
1. Diffusion des résultats statistiques	31	
2. Données localisées	31	
3. Divers	32	
III. Projets organisationnels		
1. Système d'information statistique pour Genève (SIStatG)	33	
2. Politique de production/diffusion de tableaux statistiques	33	
3. Organisation de l'office	34	
4. Politique de diffusion	34	
5. Formation	35	
6. Financement de l'office	35	
B. SRED		
I. Projets thématiques selon le domaine		
5. Enseignement, formation, recherche.....	35	
II. Projets transversaux		
1. Diffusion des résultats statistiques.....	36	

Symboles et sigles

** Première priorité (obligatoire)	+++ lourde, avec ressources supplémentaires	m maintenance (évolutive ou préventive)
* Priorité forte	++ lourde	p projet
? non déterminé pour l'instant	+ légère	
– non, nul		

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
A. OCSTAT						
I. Projets thématiques selon le domaine						
<i>1. Espace et environnement</i>						
<i>a) Statistique des transactions immobilières et des prix du sol</i>						
**	– Participer à la phase expérimentale du relevé fédéral (transmission à l'OFS des données disponibles à l'OCSTAT et de données complémentaires du Registre foncier et du cadastre).	+	m	oui	RF, cadastre, AT	En lien avec la Confédération.
	– Etudier l'extension de la statistique à d'autres formes de transferts de propriété (donations, partages, liquidations etc.).	+	–	oui	idem	idem.
<i>b) Environnement</i>						
*	– Consolider la publication de tableaux relatifs à l'environnement dans l'Annuaire statistique.	+	–	oui	diverses	
*	– Débloquer la valorisation des données statistiques sur l'état de l'environnement à disposition de l'administration.	++	–	oui	divers services de l'administration	Projet à lier à la Conception globale de la statistique de l'environnement de la Confédération (suite "priorités 1991-95") et à réaliser en relation avec le SIEnG (Système d'information pour l'environnement à Genève).
<i>c) Météorologie</i>						
*	– Réexaminer la pertinence et la stabilité temporelle de séries chronologiques, notamment sur les températures.	+	–	–	diverses	Recours à conseils externes à Genève et en Suisse.
<i>d) Production et consommation d'eau</i>						
*	– Etudier avec les SIG les possibilités d'affiner la statistique de la consommation d'eau distribuée à Genève.	+	?	–	SIG	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
2. Population						
<i>a) Recensement fédéral de la population 2000</i>						
**	– Préparer et suivre l'exécution du recensement, en collaboration avec les communes et d'autres services de l'Administration, en assurant les liaisons avec les projets du SIPG (Système d'information des personnes à Genève) et le SITG (Système d'information du territoire genevois).	++	p	oui	OCP, communes	Ressources supplémentaires budgétées dès 1998.
<i>b) Mouvement naturel de la population</i>						
**	– Exploiter la statistique révisée des mouvements naturels de la population (ou de l'état civil) selon une conception informatique moderne.	++	m	oui	–	
<i>c) Statistique de la population résidante étrangère</i>						
*	– Exploiter les données révisées produites par la Confédération et veiller à l'harmonisation des chiffres entre les diverses sources.	+	m	oui	–	
**	– Procéder à une analyse plus fine des mouvements migratoires tenant compte de la provenance et de la destination des migrants.	++	m	–	–	
<i>d) Perspectives démographiques</i>						
*	– Procéder à l'établissement de nouvelles perspectives démographiques (vraisemblablement en 1998).	++	m	–	–	Au vu des projets de l'OFS, coordination avec la Confédération.
<i>e) Causes de décès</i>						
*	– Exploiter et publier (avec présentation générale et/ou analyse) les séries historiques relatives au canton de Genève.	+	–	–	–	Porte prioritairement sur la période 1969-94.
3. Emploi et vie active						
<i>a) Enquête cantonale sur l'emploi</i>						
*	– Etudier et éventuellement réaliser une enquête régulière sur l'emploi, complémentaire aux recensements fédéraux des entreprises.	+++	p	oui	REG	La réalisation de ce projet exigerait des ressources supplémentaires.

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
	<i>b) Enquête suisse sur la population active (ESPA)</i>					
**	– Effectuer les enquêtes régionalisées de 1997 et 1999, en collaboration avec le canton de Vaud.	+	–	oui	–	En collaboration avec le SCRIS.
**	– Analyser les résultats de l'enquête 1997 (avec aperçu rétrospectif).	++	–	–	–	
	<i>c) Statistique du marché du travail et du chômage</i>					
**	– Procéder à l'exploitation régionale des données individuelles du fichier PLASTA des chômeurs et demandeurs d'emploi inscrits, en collaboration avec le SCRIS.	++	p	–	OCE	Collaboration avec le SCRIS et éventuellement l'Université de Genève.
**	– Compléter et étendre les informations statistiques relatives aux bénéficiaires d'un revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS).	+	–	–	–	(Suite "priorités 1991-95").
*	– Elaborer une statistique des personnes en emploi temporaire.	++	?	–	OCE	
	4. Santé					
	<i>a) Etablissements de santé</i>					
**	– Mettre en place la statistique fédérale des établissements de santé, régler les problèmes de collecte des données, de validation et de diffusion; intégrer le relevé du programme Philémon et Baucis (partie établissements de santé) dans ce cadre.	+++	p	oui	diverses	Ressources supplémentaires à budgéter en 1998.
	<i>b) Santé en chiffres</i>					
**	– Assurer l'édition de 1997 et préparer celle de 1999.	+	–	–	diverses	L'édition 1997 sera profondément remaniée (parution en 1998).
	<i>c) Comptes de la santé</i>					
**	– Etablir les comptes pour les années 1993, 1995, 1997 et 1999.	++	–	–	LEA	
	<i>d) Statistique de l'assurance-maladie</i>					
	– Assurer la mise à jour puis établir une nouvelle statistique relative à l'assurance-maladie.	+	?	?	SAM	Avec l'entrée en vigueur de la LaMal, l'OFAS sera le principal fournisseur de données.

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
*	<i>e) Enquête suisse sur la santé</i> – Valoriser les résultats régionalisés de l'enquête suisse sur la santé (ESS 1997).	+	–	oui	DGSP	
*	<i>f) Statistique des personnels de la santé</i> – Revoir les possibilités d'utilisation du fichier du Service du médecin cantonal à des fins statistiques.	+	p	–	–	Données encore non disponibles.
*	<i>g) Statistiques du traitement et de l'assistance ambulatoire dans le domaine de l'alcool et de la drogue</i> – Examiner et promouvoir avec le DASS, la participation à ce relevé fédéral, en diffuser les principaux résultats pour le canton.	+	–	oui	–	
*	<i>h) Statistique de l'aide à domicile</i> – Suivre les projets cantonaux et fédéraux en la matière, avec la DGAS.	?	?	?	DGAS	
	<i>i) Statistique sur les soins ambulatoires</i> – Participer aux travaux préparatoires lancés par l'OFS	+	–	OFS	diverses	Suivre l'éventuelle étude pilote réalisée à Genève.
6. Culture et loisirs						
*	<i>a) Statistique culturelle</i> – Systématiser la valorisation des données statistiques produites notamment par l'OFS.	+	–	oui	–	
7. Entreprises et établissements						
**	<i>a) RFE 95</i> – Assurer le programme de publication, en collaboration avec le SCRIS (concerne aussi le domaine <i>Emploi et vie active</i>).	++	m	–	–	
*	<i>b) REE</i> – Participer à la refonte du REE et promouvoir les liens avec le REG.	+	–	oui	REG	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
**	c) <i>RFE 98</i> – Réaliser le RFE 98	+++	m	oui	–	Ressources supplémentaires budgétées en 1998.
*	– Examiner la mise sur pied d'un système permanent d'enregistrement de l'emploi pour les administrations publiques, par entreprise et établissement.	+	–	oui	diverses	
*	d) <i>Démographie des entreprises</i> – Suivre les projets de l'OFS.	+	–	oui	REG (?)	
*	e) <i>Listes d'entreprises</i> – Régler le problème de l'établissement et de la diffusion de listes des principales entreprises du canton.	+	–	–	–	Exige l'accord des entreprises concernées.
8. Agriculture						
*	a) <i>Recensements fédéraux divers</i> – Examiner avec le Service cantonal de l'agriculture les possibilités de valorisation des résultats.	+	–	oui	SCA	
9. Energie						
**	a) <i>Enquête cantonale sur la consommation de mazout</i> – Consolider la gestion de la statistique (prise en considération d'installations particulières; traitement informatique, documentation et diffusion).	+	m	–	OCEN CUEPE	
*	b) <i>Ventes de combustibles et de carburants</i> – Mettre au point la publication d'une feuille de résultats semestriels.	+	–	–	–	
11. Construction et logement						
**	a) <i>Recensement fédéral des logements 2000</i> – Préparer et exécuter le recensement en collaboration avec l'OFS et les communes.	++	p	oui	–	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
	<i>b) Fichiers des bâtiments</i>					
**	- Terminer le RBAE et opérer sa fusion avec le fichier des bâtiments et logements.	++	p	-	-	Entre dans le cadre de la préparation du RFP 2000.
*	- Vérifier et compléter le RBAE à l'occasion du RFE 98.	+	m	-	-	Ressources supplémentaires à budgéter en 1999.
	<i>c) Fichier des répondants immobiliers</i>					
**	- Préparer, en collaboration avec divers services, un fichier des répondants des bâtiments et logements (interface avec le fichier des bâtiments de l'OCSTAT).	+++	p	-	diverses	Entre dans le cadre de la préparation du RFP 2000. Ressources supplémentaires budgétées dès 1998.
	<i>d) Statistique de la construction</i>					
*	- Terminer l'informatisation de la statistique de la construction (pour les bâtiments en cours de construction).	++	p	oui	DAEL	Lié aux projets signalés en e).
	<i>e) Statistique des dépenses de construction</i>					
*	- Consolider et intégrer les statistiques du mouvement de la construction et des dépenses de construction.	++	p	oui	-	Lié au projet signalé en d).
*	- Procéder à l'allègement des questionnaires pour certaines dépenses de construction.	++	p	oui	-	Lié au projet signalé en d).
	<i>f) Statistique des logements et locaux vacants</i>					
*	- Compléter la statistique des locaux vacants (hors logement) par l'introduction de nouvelles caractéristiques.	+	m	-	diverses	
	<i>g) Enquête cantonale sur les logements vides</i>					
*	- Assurer la pérennité du relevé.	+	-	-	-	Obtention nécessaire de ressources régulières, qui ne sont pas assurées actuellement.
	<i>h) Demande de logements</i>					
**	- Etudier les possibilités de reprise d'une statistique de la demande.	+	-	-	diverses	
	<i>i) Taux d'effort des locataires genevois</i>					
*	- Etudier les possibilités de déterminer des taux d'effort par appariement de fichiers (statistique des loyers; fichiers fiscaux).	++	p	-	AFC	La réalisation pourrait faire l'objet d'un mandat externe.

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
12. Distribution et commerce						
<i>a) Poursuites et faillites</i>						
*	– Examiner et promouvoir les possibilités d'indiquer les volumes en cause et les branches d'activité des entreprises, en lien avec les administrations concernées.	+	–	–	–	Tenir compte de l'expérience du canton de Vaud.
13. Hôtellerie et tourisme						
<i>a) Statistiques fédérales sur l'hôtellerie</i>						
*	– Procéder à une analyse de synthèse du secteur hôtelier (résultats du RFE, de la statistique de l'hôtellerie, du test conjoncturel).	++	–	–	–	
14. Transport et communications						
<i>a) Trafic aérien</i>						
*	– Améliorer les données statistiques relatives à l'aéroport (réexamen du contenu et raccourcissement des délais d'obtention des résultats).	+	–	–	AIG	A régler avec la Direction de l'aéroport.
<i>b) Parc automobile</i>						
*	– Procéder à l'exploitation statistique du fichier du Service des automobiles et de la navigation (permis de circulation).	+	p	–	SAN	
<i>c) Données diverses sur les transports et communications</i>						
*	– Examiner avec l'OFS les conséquences des changements de statut des régies publiques (CFF, Poste, Télécom).	+	–	oui	–	
16. Secteur international						
<i>a) Statistique du personnel des missions permanentes</i>						
*	– Exploiter les fichiers informatiques du département fédéral des affaires étrangères.	+	?	oui	–	La mise à disposition des fichiers est attendue de longue date.

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
19. Salaires, revenus et prestations sociales						
<i>a) Statistique fiscale des PP</i>						
**	- Etudier l'exploitation de la base de données de l'AFC, après l'abandon du relevé statistique IBO.	++	p	-	AFC	L'interruption des statistiques fiscales est dommageable pour le suivi de l'évolution des revenus et les prévisions fiscales.
<i>b) Statistique fiscale des PM</i>						
**	- Introduire la nouvelle nomenclature des activités (NOGA 1995).	++	m	-	AFC	
**	- Adapter l'élaboration de la statistique à l'informatisation en cours à l'AFC.	+	m	-	-	
<i>c) L'Année sociale en chiffres</i>						
**	- Collaborer à l'édition 1997-98 et assurer la parution des éditions suivantes dans le cadre des publications de l'Office.	+	-	-	DGAS HG	L'édition 1997-98 sera profondément remaniée.
<i>d) Assurance-invalidité</i>						
**	- Améliorer les statistiques relatives à l'invalidité (types de bénéficiaires, de mesures, d'invalidité, etc.).	+	-	-	DGAS	
<i>e) Compte social</i>						
*	- Suivre le projet d'établissement d'un compte social pour le canton de Genève.	+	?	-	DGAS	
<i>e) Pauvreté</i>						
*	- Etablir un tableau comparatif des divers revenus «minimum» en vigueur dans le canton.	+	-	-	DGAS	
21. Finances publiques						
<i>a) Données fédérales</i>						
*	- Améliorer la valorisation des données produites par l'Administration fédérale des finances; développer la présentation des flux financiers entre le canton et la Confédération.	+	-	-	-	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
**	<i>b) Données cantonales</i> – Revoir la collaboration avec la Direction générale des services financiers en vue de l'élaboration de tableaux statistiques sur les finances publiques cantonales (fourniture de tableaux pour l'Annuaire statistique).	+	–	–	DGSF	
*	<i>c) Données communales</i> – Procéder à une présentation synthétique et à une analyse statistique rétrospective des comptes des communes.	++	–	–	DIEA	
	22. Prix					
**	<i>a) Statistique des loyers</i> – Consolider la statistique des loyers (manuel de l'utilisateur, ajustement des programmes, prise en compte des HM, etc.).	+	m	–	OLS	
**	<i>b) Indice genevois des prix de la construction</i> – Procéder à la révision partielle de l'indice genevois des prix de la construction de logements, pour 1998.	++	m	–	–	Dans le cadre de la Commission technique ad hoc.
*	– Collaborer à la mise sur pied de l'indice suisse des prix de la construction en vue d'une harmonisation avec l'indice genevois.	+	–	oui	–	
**	<i>c) Indice genevois des prix à la consommation</i> – Suivre les travaux de révision de l'indice suisse et procéder à la révision coordonnée de l'indice genevois des prix à la consommation (indice 2000).	++	m	oui	–	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
24. Conjoncture						
<i>a) Tests conjoncturels</i>						
**	– Contrôler la représentativité des divers tests à l'aide des résultats du RFE 95.	+	–	–	–	
**	– Automatiser le traitement des résultats et la production des publications, avec une procédure uniforme pour tous les tests.	+	m	–	–	
**	– Procéder à la régionalisation du test du KOF pour les services bancaires et d'assurances.	+	–	–	–	
	– Examiner la possibilité d'une exploitation cantonale du test du KOF auprès des bureaux d'architectes et d'ingénieurs.	+	–	–	–	
*	– Mettre à jour les contrats avec le KOF et les partenaires genevois des tests conjoncturels.	+	–	–	–	
<i>b) Indicateurs conjoncturels</i>						
*	– Commercialiser les séries statistiques utilisées pour l'élaboration des Reflets conjoncturels (extractions de BATA).	+	m	–	–	Sous forme de «produits statistiques standard».
<i>c) Statistique des crédits</i>						
*	– Examiner les possibilités d'obtention de données régionales sur les crédits bancaires accordés.	+	–	–	–	
25. Vie publique et politique						
<i>a) Statistique de la justice</i>						
*	– Examiner les besoins statistiques du Parquet.	+	–	–	–	
<i>b) Statistique des condamnations pénales</i>						
*	– Valoriser les données régionales produites par l'OFS.	+	–	oui	–	
<i>c) Votations et élections</i>						
*	– Introduire dans les recueils des résultats annuels les données relatives à la participation électorale.	+	–	–	–	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
II. Projets transversaux						
1. Diffusion des résultats statistiques						
<i>a) Nouvelle collection de l'Office</i>						
**	- Lancer la collection <i>Communications statistiques</i> (en principe, 6 à 8 parutions par an).	++	-	-	-	
<i>b) Publications «sans texte»</i>						
*	- Automatiser la production des publications composées de tableaux et graphiques.	+	m	-	-	Concerne les publications périodiques.
*	- Mettre à disposition les publications sous forme de disquette.	+	-	-	-	Idem
<i>c) Internet (+ Intranet)</i>						
**	- Mettre à disposition des informations et des résultats statistiques par Internet (extractions «automatisées» de données de la BATA).	++	p	oui	Chancellerie	Réalisation par étape.
*	- Utiliser Internet et Intranet pour accéder aux informations nécessaires à l'Office.	+	m	oui	Chancellerie	
<i>d) Séries statistiques historiques</i>						
*	- Mettre au point et publier des séries statistiques longues, de manière thématique, pour divers domaines d'intérêt majeur.	+	-	-	-	Remplace de façon allégée les projets d'annuaire historique.
<i>e) Répondeur automatique</i>						
*	- Prévoir la diffusion de résultats de l'Indice genevois des prix de la construction en complément des indices des prix à la consommation (autre n° d'appel).	+	-	-	-	Pour mémoire.
2. Données localisées						
<i>a) SITG</i>						
**	- Fixer les modalités de collaboration avec le SITG pour des demandes à la carte de données non banales (organiser l'articulation entre le SITG et la diffusion de données statistiques localisées).	+	m	-	Service de géomatique	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
*	<i>b) Demandes courantes de données localisées</i> – Définir et mettre au point des produits statistiques standard pour les zones géographiques de caractère officiel, avec gestion et tarification ad hoc.	++	m	–	–	(Suite "priorités 1991-95").
**	<i>c) Cartographie</i> – Déterminer la politique de l'Office en matière de cartographie (quelles sont les prestations cartographiques qui relèvent des compétences du statisticien ?).	+	m	oui	diverses	Collaboration avec le SCRIS. (Suite "priorités 1991-95").
**	<i>d) Données communales</i> – Etudier et éventuellement mettre en oeuvre une utilisation de FIDEL pour accueillir des données communales des cantons de Vaud et de Genève.	++	p	–	–	Collaboration avec l'INSEE.
(**)	– Sinon, étudier l'opportunité d'une mini base de données communales.	(++)	(p)	(oui)	–	
3. Divers						
–	<i>a) Rapport de gestion du Conseil d'Etat</i> – Procéder à l'examen critique des données statistiques publiées dans le Rapport de gestion du Conseil d'Etat.	+++	–	–	diverses	But : assurer une «certaine» cohérence entre les données.

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
III. Projets organisationnels						
1. Système d'information statistique pour Genève (SISatG)						
<i>a) SISatG</i>						
*	– Entreprendre les études techniques et les travaux organisationnels en vue de la mise sur pied d'un SISatG, de nature transversale.	++	p	oui	diverses	Le Conseil de la statistique cantonale sera associé à ces travaux.
<i>b) Coordination</i>						
	– Renforcer la coordination et la collaboration au sein de l'administration cantonale en matière statistique.	++	?	–	diverses	Mise en place d'un réseau de correspondants statistiques, selon art. 10, règlement d'exécution de la loi sur la statistique publique cantonale (B 4 22).
<i>c) Inventaire statistique cantonal</i>						
**	– Terminer le dépouillement et le traitement du premier inventaire; procéder à sa mise à jour.	++	m	–	–	
<i>d) Documentation des résultats (métadonnées)</i>						
*	– Mettre au point et appliquer des normes pour la documentation des projets, applications et résultats statistiques.	++	?	oui	–	
2. Politique de production/diffusion de tableaux statistiques						
<i>a) Accès aux données statistiques</i>						
**	– Introduire et développer des outils de consultation et de traitement conviviaux des données statistiques (accès à des tableaux existants ou composés par menu / composition libre de tableaux à partir de données individuelles).	++	p	–	–	Projet d'utilisation partagée de la plate-forme d'information statistique de l'Etat de Vaud (PISE).
**	– Coordonner et systématiser les procédés de création de tableaux à la carte par les utilisateurs, en complément à l'accès à des stocks de tableaux de base standardisés.	+	–	–	–	idem

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
	<i>b) Banque de tableaux statistiques (BATA)</i>					
**	– Consolider et développer la banque de tableaux statistiques de l'Office (BATA) et étendre son utilisation à des fins de diffusion.	++	–	–	–	
**	– Inclure les données nécessaires à la production de graphiques dans BATA.	++	–	–	–	
	<i>3. Organisation de l'Office</i>					
**	– Participer à l'expérience pilote de «Nouvelle gestion publique».	++	–	–	OPE	
**	– Achever et mettre en oeuvre les «Réflexions sur les activités et les structures de l'Office».	++	–	–	–	
**	– Revoir la répartition des activités administratives et de diffusion.	++	–	–	–	
**	– Adapter la réception et le centre de documentation de l'Office.	+	–	–	–	
	<i>4. Politique de diffusion</i>					
	<i>a) Produits de diffusion</i>					
**	– Définir et promouvoir des produits standard destinés à la diffusion, notamment dans le cadre de la NGP.	++	–	–	–	
**	– Définir les supports les plus adéquats pour les produits de diffusion (cédérom, disquettes, tableaux sur papier, Internet).	+	p	oui	diverses	
**	– Etablir des catalogues des produits de l'OCSTAT.	++	–	–	–	
	<i>b) Gestion de la demande extérieure</i>					
**	– Organiser et codifier la prise en charge de la demande extérieure (répartition des tâches entre unités; enregistrement, etc.), améliorer sa gestion.	+	–	–	–	
	<i>c) Tarification</i>					
**	– Définir et mettre en oeuvre la tarification et la facturation des prestations de l'OCSTAT.	+	m	–	DEEE	
	<i>d) Normes de présentation (tableaux, graphiques, etc.)</i>					
**	– Systématiser l'application des normes.	+	–	–	–	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
6. Formation						
*	- Introduire une formation à la conduite de projets.	+	-	-	-	Formation assurée dans le cadre de l'expérience NGP.
**	- Etudier et promouvoir les possibilités de formation des nouveaux statisticiens et de formation continue pour les démographe- et les économiste-statisticiens.	+	-	-	-	
**	- Assurer la formation des nouveaux collaborateurs, notamment au progiciel SAS, à PISE et à l'utilisation des normes statistiques.	+	-	-	-	
-	- Prévoir une initiation à la statistique, notamment pour les correspondants statistiques de l'Office et ses principaux partenaires.	(++)	-	-	(OPE)	
7. Financement de l'Office						
*	- En lien avec l'expérience NGP et la facturation des (ou de certaines) prestations de l'Office, examiner les possibilités de financement via les communes, les parrainages (directs ou indirects), etc.	+	-	-	DEEE	
B. SRED						
I. Projets thématiques selon le domaine						
5. Enseignement, formation, recherche						
<i>a) Fréquentation et parcours de formation des élèves, des apprentis et des étudiants</i>						
**	- Statistique de la consultation en orientation professionnelle.	+(++)	p	-	OOFp	
**	- Statistique des nouveaux contrats d'apprentissage.	++	p	-	OOFp	Périodicité annuelle.
*	- Statistique du perfectionnement professionnel.	+(++)	p	-	OOFp	

Degré de priorité	Projet	Charge de travail	Recours à l'informatique	Collaborations		Remarques
				OFS	Genève	
*	<i>b) Ressources humaines et financières du DIP</i> – Statistique de la formation des enseignants.	+++	p	–	SAF's, directions unités bud- gétaires	Périodicité à convenir.
**	– Financement et coûts de l'enseignement.	+	–	oui	–	Périodicité annuelle; suivi du projet de l'OFS.
**	<i>c) Prévisions scolaires</i> – Prévision d'effectifs scolaires de l'enseignement primaire pour les communes de la couronne urbaine genevoise.	+++	p	–	DGDEP, ACG	Périodicité à définir.
II. Projets transversaux						
<i>1. Diffusion des résultats statistiques</i>						
**	– Indicateurs du système d'enseignement genevois.	++	p	–		Périodicité à convenir.
**	– Refonte de l'annuaire et création de nouvelles publications.	+++	p	–		Périodicité annuelle.
*	– Centre serveur de données statistiques relatives à l'enseignement public et privé dans le canton de Genève.	+++	p	–		

5. Projets statistiques régionaux en cours ou prévisionnels

Remarques liminaires :

Ne sont pas mentionnés les projets réalisés en commun entre le SCRIS et l'OCSTAT s'ils correspondent à des activités courantes ou à des projets réalisés habituellement à l'échelon cantonal. Il s'agit par exemple du programme commun d'analyses et de publications des résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995 (RFE 95), incluant notamment une publication commune Vaud-Genève des principaux résultats.

Les projets prévisionnels sont des propositions de l'un ou l'autre des partenaires de la coopération statistique régionale (INSEE Rhône-Alpes, OCSTAT, SCRIS), qui n'ont pas encore été discutés de façon approfondie ni sélectionnés pour exécution.

1. Coopération statistique Vaud–Genève

1.1 Projets en cours

- Editer un *Mémento statistique de la région Vaud–Genève* (parution en automne 1997).
- Introduire et partager l'utilisation de la *plate-forme d'information statistique* (PISE), initialement élaborée par le SCRIS pour l'Etat de Vaud.

1.2 Projets prévisionnels

- Régler la question de l'*utilisation de FIDEL* (fichier informatique départemental pour les études locales, de l'INSEE) implanté à l'OCSTAT afin de satisfaire des demandes d'informations transfrontalières.
- Examiner le *recours à FIDEL pour accueillir des données communales* des cantons de Vaud et de Genève.

2. Projets transfrontaliers

2.1 Projets en cours

- Elaborer et diffuser une publication trimestrielle des «Chiffres clefs de l'Espace lémanique», qui porte sur les cinq entités membres du Conseil du Léman, sur mandat de ce dernier (début de la parution : mars 1998; maître d'œuvre : OCSTAT).

2.2 Projets prévisionnels

Population

- Pour les *recensements de population* de 1999 et de 2000, prévoir l'enregistrement d'informations sur les lieux de travail et les branches d'activité concernant les résidents d'un pays qui travaillent dans l'autre.
- Prévoir l'*exploitation transfrontalière des résultats des recensements* de population 1999 et 2000.

Emploi et vie active

- Exploiter de façon optimale les informations relatives aux *frontaliers*.

Entreprises et établissements

- Etudier les *implantations transfrontalières* (commerciales et autres).

Construction et logement/hôtellerie et tourisme

- Mettre à l'étude le phénomène des *résidences secondaires*.

Conjoncture

- Procéder à une étude des *effets transfrontaliers de l'évolution économique* (Suisse romande – Rhône-Alpes).

Grandes agglomérations

- Elaborer des statistiques comparatives sur les grandes agglomérations de la région lémano-alpine (Rhône-Alpes et Arc lémanique – Couloir rhodanien – ou Sillon alpin), sous forme de *tableaux de bord thématiques* ou d'*aperçus statistiques*.

6. Projets statistiques de la Confédération avec impact cantonal – programme pluriannuel 1995–1999, situation 1997

1. Projets prioritaires

Degré de priorité (CH)	Projet	Sollicitation OCSTAT/GE	Remarques
<i>1. Espace et environnement</i>			
*	Elaborer un <i>système intégré d'information sur le sol</i> , prioritairement sur les prix et les conditions de propriété.	+	–
**	Elaborer une <i>conception globale de la statistique de l'environnement</i> .	-	Conception utile à l'échelon cantonal
*	Réaliser une <i>statistique exhaustive des déchets</i> .	-	Est opérationnelle à Genève
*	Elaborer un <i>catalogue de données relatives à l'environnement</i> (dans le cadre du LEKUB), projet CDS (catalogue de données environnementales).	-	Canton concerné dans un second temps
**	Elaborer un <i>système d'indicateurs de l'environnement</i> et développer un <i>système statistique sectoriel</i> relatif à l'environnement.	-	–
<i>2. Population</i>			
**	Préparer le <i>recensement fédéral 2000 de la population</i> .	+++	–
**	Réviser et harmoniser les <i>statistiques des mouvements migratoires et des étrangers</i> .	-	Impact cantonal éventuel, coordination avec statistique cantonale à assurer
**	Réviser la <i>statistique de l'état annuel de la population</i> (ESPOP).	-	OCSTAT fournit les données à l'OFS

Symboles :	**	projets hautement prioritaires
	*	autres projets prioritaires
	+++	sollicitation lourde, exige des ressources supplémentaires
	++	sollicitation lourde
	+	sollicitation légère
	-	non, nul
	?	inconnu pour l'instant

Degré de priorité (CH)	Projet	Sollicitation OCSTAT/GE	Remarques
3. Emploi et vie active			
**	Procéder à la révision de la <i>statistique trimestrielle de l'emploi</i> .	-	Collaboration avec l'OFS pour le secteur public
**	Introduire progressivement la <i>statistique sur la démographie des entreprises</i> .	?	Coordination avec le REG souhaitable
**	Adapter la <i>statistique des chômeurs inscrits</i> (révision de la LACI).	-	Modification éventuelle des séries chronologiques
**	Développer la <i>statistique des chômeurs en fin de droit</i> .	-	-
*	Réviser l' <i>enquête suisse sur la population active occupée</i> (ESPA).	-	-
4. Santé			
**	Introduire les nouvelles <i>statistiques des établissements de soins intra muros</i> .	+++	-
**	Réaliser une nouvelle <i>enquête auprès des ménages consacrée à la santé</i> .	+	Analyse et diffusion des résultats
**	Introduire une nouvelle <i>statistique sur l'état de santé des enfants nés vivants</i> .	-	-
*	Réviser la <i>statistique des coûts du financement de la santé</i> .	-	Eventuels effets sur les comptes de la santé de Genève
*	Préparer une <i>statistique des traitements ambulatoires</i> (phase conceptuelle).	-	-
**	Etendre la <i>statistique de l'assurance-maladie</i> ; réviser la <i>statistique des assurances complémentaires</i> .	-	-
5. Enseignement, formation et recherche			
**	Elaborer une <i>statistique exhaustive du coût et du financement de la formation</i> .	SRED	-
**	Consolider les <i>bases de données</i> concernant les <i>enseignants</i> et le <i>degré tertiaire</i> .	SRED	-
**	Poursuivre le développement des <i>indicateurs dans le domaine de l'enseignement</i> .	SRED	-
6. Culture et loisirs			
*	Réaliser une <i>exploitation quinquennale concernant les dépenses culturelles des pouvoirs publics</i> .	-	-
*	Etudier la reprise des <i>statistiques portant sur le sport</i> .	-	Régionalisation à confirmer ultérieurement

Degré de priorité (CH)	Projet	Sollicitation OCSTAT/GE	Remarques
7. Entreprises et établissements			
**	Réaliser le <i>recensement fédéral des entreprises 1998</i> .	+++	–
**	Réviser le <i>registre des entreprises et des établissements (REE)</i> .	+	Harmonisation avec le REG à promouvoir dans le cadre du SIEG
8. Agriculture			
**	Introduire un <i>relevé des structures agricoles</i> en exploitant les données administratives.	+ SCA	–
**	Réaliser le <i>recensement des exploitations agricoles de 1996</i> .	++ SCA	–
**	Réaliser le <i>recensement du bétail de 1998</i> .	++ SCA	Réalisation incertaine pour des raisons budgétaires
**	Réviser la <i>statistique des cultures</i> (surfaces, production, rendement).	SCA	–
*	Coordonner et centraliser les <i>données régionales concernant la forêt</i> .	-	Correspond aux régions forestières
*	Effectuer le programme d' <i>inventaire forestier</i> .	-	Correspond aux régions forestières
*	Réviser la <i>statistique de la main-d'œuvre agricole</i> .	SCA	–
9. Energie			
**	Développer la <i>statistique des énergies renouvelables</i> .	-	Régionalisation à confirmer ultérieurement
*	Elaborer une <i>statistique de l'énergie récupérée</i> .	-	Régionalisation à confirmer ultérieurement
*	Régionaliser certaines données de la <i>statistique des prix de l'énergie</i> .	-	Régionalisation à confirmer ultérieurement
11. Construction et logement			
**	Préparer le <i>recensement 2000 des bâtiments et des logements</i> .	++	–
**	Emettre des recommandations concernant les <i>registres régionaux des bâtiments et des logements</i> ; mettre sur pied un <i>registre national des bâtiments, logements et autres locaux</i> .	++	Suite du RBAE
*	Etendre au secteur privé l' <i>enquête sur les travaux de rénovation et d'entretien non soumis à autorisation</i> .	-	Pas de conséquence pour Genève

Degré de priorité (CH)	Projet	Sollicitation OCSTAT/GE	Remarques
12. Distribution et commerce			
**	Réviser la <i>statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail</i> .	?	Régionalisation éventuelle
13. Hôtellerie, tourisme			
**	Réintroduire la <i>statistique de la parahôtellerie</i> (en collaboration avec les milieux touristiques intéressés).	-	Genève pas intéressé
14. Transports et communications			
**	Elaborer une <i>conception générale des statistiques des transports et des statistiques des communications</i> .	-	Adaptation à la fin des monopoles publics
*	Réviser la <i>statistique sur les véhicules à moteur</i> .	-	-
*	Réviser la <i>statistique des transports publics</i> .	-	Régionalisation à confirmer
	Préparer le <i>comptage de la circulation routière</i> de l'an 2000.	-	Régionalisation à confirmer
18. Commerce extérieur			
**	Adapter la <i>statistique du commerce extérieur</i> aux normes européennes.	-	Adaptation des séries chronologiques ?
**	Créer une <i>banque de données des statistiques du commerce extérieur</i> .	-	-
19. Salaires, revenus et prestations sociales			
*	Elargir l'enquête sur la <i>structure des salaires et des traitements</i> en vue de la régionalisation des résultats.	-	-
**	Préparer et établir une <i>statistique des prestations d'assistance et de l'aide sociale</i> , pour l'ensemble du pays.	?	Régionalisation prévue
*	Poursuivre l'élaboration des <i>comptes globaux de la sécurité sociale</i> ; étudier les possibilités de régionalisation.	-	Concept utile sur le plan cantonal
21. Finances publiques			
**	Préparer le prochain <i>relevé sur la fortune des personnes physiques</i> (état au 1.1.97).	AFC	-
*	Compléter la <i>statistique de l'impôt fédéral direct des personnes physiques</i> .	AFC	-
*	Procéder à des exploitations des données des <i>finances publiques</i> pour des fonctions spécifiques.	DF	-

Degré de priorité (CH)	Projet	Sollicitation OCSTAT/GE	Remarques
22. Prix			
**	Préparer la prochaine révision de l' <i>indice suisse des prix à la consommation</i> (indice 2000).	+	Révision simultanée de l'indice genevois
**	Poursuivre les travaux en vue de l'introduction de la <i>statistique des prix du sol</i> .	+	-
**	Poursuivre les travaux d'introduction de la <i>statistique des prix de la construction</i> .	+	Coordination avec l'indice genevois correspondant
25. Vie publique et politique			
**	Exploiter les données des <i>élections au Conseil national</i> (1995; 1999).	-	Résultats régionaux disponibles
**	Développer la <i>statistique policière de la criminalité</i> (avec le concours des fournisseurs de données cantonaux).	+	-
**	Réviser la <i>statistique des condamnations pénales des mineurs</i> .	+	-
*	Développer la <i>statistique des délits liés à la consommation et au trafic des stupéfiants</i> .	-	-
*	Réviser le catalogue des établissements pénitenciers.	-	-
26. Méthodes et organisation statistiques : projet transversal			
*	Appliquer progressivement la <i>nomenclature NOGA 1995</i> pour le codage des activités économiques des entreprises et établissements.	++	Même adaptation nécessaire à Genève

2. Projets reportés au-delà de 1999

2. Population

- Régionaliser les *scénarios démographiques*.

3. Emploi et vie active

- Régionaliser l'*enquête sur la population active* (ESPA)¹.

4. Santé

- Dresser un *inventaire des professions de la santé*.
- Elaborer une *statistique des soins ambulatoires et des soins à domicile*.
- Exploiter les *données médicales de l'armée* (statistique des conscrits).

¹ Les cantons de Genève et de Vaud procèdent conjointement, tous les trois ans, à la régionalisation de l'ESPA.

8. Agriculture

- Réaliser le *relevé concernant l'horticulture*.
- Mettre sur pied une *banque de données agricoles centralisée*.

19. Salaires, revenus et prestations sociales

- Elaborer une *statistique des allocations familiales*.
- Elaborer une *statistique des avances sur pensions alimentaires*.
- Procéder à des *études régulières sur la pauvreté*.

22. Prix

- Elaborer un *indice des loyers des locaux commerciaux et industriels*.
- Procéder à des *comparaisons régionales des prix*.

23. Comptabilité économique

- Continuer à développer des *comptes trimestriels et régionaux*.

24. Conjoncture

- Réviser le *système d'indicateurs conjoncturels* établis pour le secondaire et le tertiaire (adaptation aux normes européennes).

25. Vie publique et politique

- Mettre sur pied une *statistique judiciaire générale*.

7. Principales demandes et propositions non prises en considération

Remarque liminaire

Le programme de développement tient compte de nombreux besoins d'informations exprimés par divers canaux (par exemple, demandes de renseignements adressées à l'OCSTAT) ainsi que dans le cadre du Conseil de la statistique cantonale (CSC) et de la Commission consultative de statistique socio-sanitaire (C2S3), qui réunissent des représentants des principaux partenaires de la statistique publique cantonale. Pour être satisfaites, ces demandes se traduisent en projets, qui figurent dans le programme.

Parmi les diverses demandes et propositions émises, certaines n'ont pas pu être retenues – mis à part celles qui n'étaient pas de nature statistique – pour des raisons de coût, de charge de travail, de faisabilité ou de compétence (base légale, par exemple). Ces demandes sont mentionnées pour mémoire, par souci de transparence. Lors de la préparation du prochain programme pluriannuel, il conviendra de les réexaminer.

1. Demandes de caractère thématique

Emploi et vie active

- Procéder à une estimation annuelle de l'*emploi par branche*.
- Améliorer les *données statistiques sur les offres d'emploi* (meilleure représentativité).
- Etablir une *statistique sur les placements professionnels* (nombre et type de placements effectués par les divers organismes actifs dans ce secteur).

Santé

- Dans le cadre du *compte de la santé* :
 - améliorer fondamentalement les données relatives aux *pharmacies et drogueries*, ce qui impliquerait une enquête auprès des pharmacies (prévue lors de l'établissement du premier compte);
 - prendre en compte de façon complète et explicite les *frais paramédicaux*.
- Mettre sur pied une *statistique des mesures de prévention*.
- Disposer de *données chiffrées sur le nombre d'installations en cabinet privé*.
- Connaître les *effectifs de patients traités en cabinet privé* à Genève mais habitant dans la région (zone frontalière; canton de Vaud).
- Disposer d'indications précises sur les *accidents affectant la population résidente*.

Enseignement, formation et recherche

- Améliorer les données relatives à la *formation continue*, à son offre, à ses usagers, à ses coûts.

Culture et loisirs

- Développer des *statistiques relatives aux sports* (équipement, pratique sportive, etc.).

Entreprises et établissements

- Mettre à disposition des données sur l'*équipement informatique des entreprises et des ménages*.

Construction et logement

- Connaître les *taux de vacance des logements selon leur taille (nombre de pièces) et leur loyer (prix)*.

Revenus et prestations sociales

- Améliorer les *statistiques sociales* dont la couverture est incomplète car limitée à quelques institutions (réalisation partielle possible).
- Connaître le *nombre de jours d'arrêt de travail* dus à la maladie ou aux accidents.
- Mettre au point un *dispositif d'observation statistique de la «pauvreté à Genève»*.

Consommation des ménages

- Connaître les *structures de consommation et l'équipement des ménages* du canton.

Comptabilité économique

- Obtenir des données sur les *PIB des cantons*.

Conjoncture

- Pouvoir disposer d'*indicateurs conjoncturels concernant les services* (envisageable pour certaines branches seulement).

2. Demandes transversales

Logement / Revenus

- Produire des informations sur les *disponibilités financières des ménages* pour le logement.

Liste des abréviations

ACG	Association des communes genevoises
AFC	Administration fiscale cantonale
AIG	Aéroport international de Genève
AT	Aménagement du territoire
BATA	Banque de tableaux statistiques
CSC	Conseil de la statistique cantonale
C2S3	Commission consultative de statistique socio-sanitaire
CUEPE	Centre universitaire d'études des problèmes de l'énergie
DAEL	Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement
DASS	Département de l'action sociale et de la santé
DEEE	Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures
DF	Département des finances
DGAS	Direction générale de l'action sociale
DGDEP	Direction de l'enseignement primaire
DGSF	Direction générale des services financiers de l'Etat
DGSP	Direction générale de la santé publique
DIAE	Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie
DIP	Département de l'instruction publique
ESPA	Enquête suisse sur la population active
ESPOP	Statistique de l'état annuel de la population
ESS	Enquête suisse sur la santé
FIDEL	Fichier informatique départemental pour les études locales, de l'INSEE
GE	Canton de Genève
GORT	Groupe des offices de statistique de la Suisse romande et du Tessin
HG	Hospice général
HM	Habitation mixte
IBO	Contribuables imposés au barème ordinaire
IDHEAP	Institut des hautes études en administration publique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
KOF	Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LAMal	Loi fédérale sur l'assurance-maladie
LEA	Laboratoire d'économie appliquée

LEKUB	Organe de pilotage et de coordination de l'observation de l'environnement (en Suisse)
NGP	Nouvelle gestion publique
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques
OCE	Office cantonal de l'emploi
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCP	Office cantonal de la population
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFIAMT	Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
OFS	Office fédéral de la statistique
OLS	Office du logement social
OOFFP	Office d'orientation et de formation professionnelle
OPE	Office du personnel de l'Etat
OTG	Office du tourisme de Genève
PISE	Plate-forme d'information statistique de l'Etat
PLASTA	Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail, de l'OFIAMT
PM	Personnes morales
PP	Personnes physiques
RBAE	Recensement des bâtiments destinés aux activités économiques
REE	Registre fédéral des entreprises et établissements
REG	Registre des entreprises du canton de Genève
RF	Registre foncier
RFE	Recensement fédéral des entreprises
RFP	Recensement fédéral de la population
RMCAS	Revenu minimum cantonal d'aide sociale
SAF's	Services administratifs et financiers du DIP
SAM	Service de l'assurance-maladie
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SAS	Progiciel statistique, utilisé systématiquement par l'OCSTAT
SCA	Service cantonal de l'agriculture
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SIEG	Système d'information de l'économie genevoise
SIEnG	Système d'information pour l'environnement à Genève
SIG	Services industriels de Genève
SIPG	Système d'information des personnes à Genève
SISatG	Système d'information statistique pour Genève
SITG	Système d'information du territoire genevois
SRED	Service de la recherche en éducation

Numéros parus

1. Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975
 2. L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance.
 3. Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-1976
 4. Genève dans les comparaisons internationales de prix
 5. Evolution récente de la population du canton de Genève. Tendances actuelles.
 6. Le niveau des loyers à Genève : analyse statistique
 7. Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève.
 8. Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980. Rétrospective statistique
Volume 1 : les communes genevoises
 9. Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1986 : perspectives 1985-2015
 10. Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980. Rétrospective statistique.
Volume 2 : le canton de Genève
 11. Les femmes à Genève : portrait statistique
 12. La population résidante active du canton de Genève
 13. «Nouvelles» familles genevoises. Quelques considérations sur la structure des familles dans le canton de Genève, comparée à celle des cantons romands et de la Suisse
 14. Résultats du commerce extérieur du canton de Genève de 1981 à 1987
 15. Approche statistique de l'assurance-maladie dans le canton de Genève
 16. Indice genevois des prix de la construction de logements
 17. Le test conjoncturel dans l'industrie à Genève
 18. Profil des communes genevoises
 19. La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires sur le canton de Genève. Edition 1995
 20. Un compte de la santé pour le canton de Genève. Méthodologie et estimation pour 1991
 21. Projections démographiques pour le canton de Genève, 1995-2020
 22. Matériau pour une histoire de la statistique publique genevoise, 1896-1996
 23. Féminin-masculin. Portrait statistique des femmes du canton de Genève vers 1995
- Numéro spécial :*
Programme de développement de la statistique cantonale 1997-2000

Prix de ce numéro

15 F

Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07
Télécopieur : 022 / 736 29 45

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

450 pages, parution à la fin de chaque année; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant à fin mars-début avril

Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

Communications statistiques

Couleur bleue, 8 à 10 numéros par an; série consacrée à la diffusion rapide, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire

Données statistiques

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

Etudes et documents

Couleur rouge, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation de divers types d'études réalisées par l'office

Reflets conjoncturels

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

Feuilles périodiques diverses

Marche des affaires

Feuilles de couleur orange

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Construction : résultats du test conjoncturel; un choix d'indicateurs; feuilles trimestrielles

Commerce de détail : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

Services immobiliers : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Marché du travail à Genève

Recueil mensuel de 12 pages résumant l'information statistique disponible sur le chômage; couleur orange

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, paraissant début juin; couleur turquoise

Indices des prix à la consommation

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois; feuille mensuelle, couleur violette